

La reduplication comme forme d'expression orale dans *Allah n'est pas obligé*

TAKORE-KOUAME Aya Augustine

Université Alassane Ouattara de Bouaké

takaugustine@gmail.com

Résumé

La reduplication est un procédé discursif dont fait usage Kourouma dans la plupart de ses productions littéraires. A travers l'emploi de cette figure de construction, qui n'est qu'un cas particulier de la répétition, le romancier rend compte de certains traits de l'oralité, consubstantiels à la création littéraire africaine. Ainsi, par le jeu de répétitions conjointe et/ou disjointe, l'expressivité du romancier est mise en évidence et lui permet de s'affranchir des règles qui régissent la communication écrite. Mais en même temps, il cherche à produire une unité de sens. La distorsion syntaxique perçue à travers la reduplication traduit le désir pour l'auteur de mettre en relief ou d'insister sur les faits de langue ou encore de montrer la continuité de l'action ou des faits décrits. Ce redoublement de mots répond à un souci d'originalité et d'expression des réalités africaines relevant du code oral.

Mots clés : Reduplication, oral, parataxe, répétitions conjointes, répétitions disjointes.

Abstract

Reduplication is a discursive process which Kourouma uses in most of his literary productions. Through the use of this figure of construction, which is only a particular case of repetition, the novelist reflects some traits of orality, consubstantial to the african literary creation. Thus, through the game of joint repetitions and disjointed repetitions, the expressiveness of the novelist is highlighted and it allows him to circumvent the rules that domineer written communication. At the same time, he seeks to produce a sense of unity. Syntax distortion perceived through reduplication reflects the desire of the author to highlight or emphasize language or fact to show the continuity of the action or describe the facts. This repetition of words reflects a desire for originality and expression of african realities under the oral code.

Key-words: reduplication, oral, parataxis, joint repetitions, disjointed repetitions.

Introduction

La langue française est un système formel que chaque utilisateur manie à sa guise. C'est dans ce sens qu' « un utilisateur patenté de la langue sera évidemment tenté de modifier l'ordre de base de la phrase française. Les « désordres (ou écarts) ainsi créés répondent le plus souvent soit à un désir d'élégance (par originalité) soit à une volonté de mise en évidence (...). Dans la plupart des cas d'ailleurs, l'effet est double » (J. Koekelberg, 1993:177). Ce désir des écrivains de transcender la norme syntaxique et sémantique indique plutôt une quête d'originalité stylistique et discursive. Pour P. Guiraud (1954 :47), il existe « plusieurs moyens d'expression pour une même idée ; ce qu'on appelle des variantes stylistiques dont chacune constitue une manière particulière d'exprimer une même notion. » Dans cette perspective, la réduplication en tant que procédé discursif et rhétorique, est une forme d'expression des sentiments et des pensées du sujet « parlant ou écrivant ». Il est vrai que cette forme d'expression est plus syntaxique. Cependant, elle n'en demeure pas moins stylistique. L'étude de la réduplication dans *Allah n'est pas obligé*, permettra de mettre en relief certaines pratiques langagières orales propres aux langues orales africaines. Notre démarche consistera à définir d'une part les notions de réduplication et d'oral et montrer dans quelle mesure ce procédé rhétorique est une forme d'expression de l'oralité dans l'œuvre de Kourouma, d'autre part.

1. Cadre théorique

Les termes de réduplication et d'oral sont des notions se rapportant de façon générale à la rhétorique ; et leurs conceptions varient en fonction des auteurs. Ce chapitre permettra de les élucider afin de mieux aborder l'objet de cet article.

1.1. Du concept de réduplication

La réduplication est un procédé stylistique qui fait appel à plusieurs autres figures de style. « C'est un procédé de réitération d'un même mot, d'un même membre de phrase dans un énoncé ou dans un texte. » (Y. Diawara, 2014 :10)

Cette définition relève le caractère syntaxique de la réduplication qui est aussi marqué par un effet stylistique attesté par P. Fontanier (1977:240) pour qui la réduplication « consiste à redoubler dans le même membre de la phrase, quelques mots d'un intérêt plus marqué ou sur lesquels la passion appuie avec le plus de force. » Cela signifie que le sujet parlant met en avant ses sentiments, ses émotions. La réduplication implique la répétition complète ou

partielle d'un mot ou groupe de mots. Cette construction réitérative se présente sous plusieurs formes dans *Allah n'est pas obligé*.

1.2. De la notion d'oral

En tant qu'œuvre littéraire, *Allah n'est pas obligé* met en évidence des constructions répétitives qui relèvent à la fois de l'écrit et de l'oral, c'est-à-dire, comme expression phonatoire et comme expression de l'oralité. Cependant, il faut toujours saisir la notion d'oral par opposition à l'écrit avant de l'envisager comme expression d'une culture orale.

L'oral selon J. Peytard (1970:35-39), est synonyme d'oralité et correspond au caractère des énoncés réalisés par articulation vocale et susceptibles d'être entendus. A. Sauvageot (1972:10-11) l'envisage comme « la façon de s'exprimer oralement qui n'est pas identique à la façon de s'exprimer par écrit. La vraie langue parlée est celle qui est utilisée par le sujet parlant spontanément, sans référence à une forme écrite quelconque. »

Cette langue parlée ne se manifeste que dans l'élocution des individus. La réalisation de ce langage oral est donc phonatoire. C'est aussi le point de vue d'A. Martinet (1996:20-21) pour qui « la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes. »

Toutefois, certains auteurs perçoivent autrement la notion d'oral. Ils distinguent l'oral en tant que parlée spontanée de l'oralité. Pour C. Hagège cité par P. Léon (1993 :3) « la notion de style oral est à distinguer de celle de style parlée : cette dernière désignant l'usage ordinaire, plus ou moins éloigné de la langue écrite, qui est fait de la parole en situation d'interlocution. Le style oral est un véritable genre littéraire. Il s'agit d'une tradition culturelle. » Cette conception de Hagège va au-delà des réalités linguistiques. C'est une approche stylistique dans la mesure où la spontanéité du locuteur met en évidence son implication c'est-à-dire son expressivité discursive fondée sur sa culture.

Quelque soit l'angle sous lequel l'on se situe, l'oral fait appel à une expression spontanée de celui qui s'exprime ; et c'est cela qui transparaît dans *Allah n'est pas obligé* à travers le phénomène de la réduplication sous plusieurs formes.

2. Les formes de réduplication dans *Allah n'est pas obligé*

La réduplication est un procédé permettant d'exprimer, par la répétition complète ou partielle, un mot ou un groupe de mots. Cette répétition peut être conjointe, c'est-à-dire continue, sans morphème de liaison. C'est le mode de construction de la parataxe par lequel on observe une juxtaposition de mots ou de phrases sans aucun mot de liaison explicitant les rapports syntaxiques de subordination ou de coordination entre les mots ou les phrases. Mais, elle peut être aussi disjointe : les termes répétés sont alors reliés par des outils de jonction comme la conjonction de coordination. Dans la section ci-dessous, il sera question de la répétition conjointe par parataxe.

2.1. La répétition conjointe

Dans *Allah n'est pas obligé*, l'identification de l'oralité se manifeste par des structures rhétoriques, en particulier la réduplication paratactique. La parataxe est en effet, un mode de construction spécifique au discours oral et ne s'accommode pas avec l'ordre syntaxique de la phrase française normale. Cependant, elle revêt une portée stylistique et sémantique voulue par son utilisateur. Il en est ainsi de la parataxe adverbiale dans les énoncés suivants :

(1) Maintenant, après m'être présenté, je vais *vraiment, vraiment* conter ma vie de merde de damné. (p.13)

(2) C'était *tellement, tellement* mélodieux, ça m'a fait pleurer. (p.64)

La répétition de l'adverbe *vraiment* marque une insistance sur la réalité de ce que Birahima va dire. A travers la réitération de cet adverbe, il affiche la volonté de dire maintenant toute la vérité à celui à qui il s'adresse.

Il en est de même de l'énoncé dont le ton pathétique ne saurait laisser indifférent le lecteur. Le redoublement de l'adverbe *tellement* est une forme de mise en relief des propos de Birahima.

La répétition des adverbes dans ces exemples est caractérisée par une distorsion syntaxique. Mais elle rend compte du désir de Kourouma d'exprimer ce qu'il ressent au plus profond de lui-même. Cette manière particulière de l'auteur apparaît également dans la parataxe verbale identifiée dans les énoncés ci-dessous.

(3) Quand maman a commencé à trop *pourrir, pourrir* au dernier degré, elle m'a convoqué et a serré trop fort mon bras gauche avec sa main droite. (p.33)

(4) Et alors là, Marie-Béatrice se fâcha, se débarrassa de la cornette, arracha de la main d'un soldat un kalach. Et se coucha. Et *mitrilla* et *mitrilla*. Cinq pillards furent fauchés et les autres *détalèrent*, *détalèrent* sans demander leur reste. (p.147)

Dans l'énoncé (3), la réduplication du verbe infinitif *pourrir* exprime la continuité de l'état de décomposition avancée de la mère de Birahima. L'auteur veut marquer par cette répétition, la dégradation de la santé de cette femme ; renforcée par les termes *au dernier degré*.

Quant à la parataxe verbale de l'énoncé (4), elle est traduite par la rapidité avec laquelle les pillards ont disparu, à travers le redoublement du verbe *détaler*.

En dehors de ces formes de parataxes qui sont des variantes de la réduplication, il y a la parataxe adjectivale, la parataxe nominale et la parataxe phrastique qui foisonnent dans *Allah n'est pas obligé*.

En ce qui concerne la parataxe adjectivale, elle se présente de la façon suivante dans l'exemple ci-dessous :

(5) *C'est là* que Marie-Béatrice s'est montrée à la hauteur, *c'est là* qu'elle a réalisé des prouesses, *c'est là* qu'elle a mérité son galon de ***vraie, vraie*** sainte. (p.147)

La réduplication dans l'énoncé (5) est une répétition conjointe traduisant une mise en relief de l'idée évoquée. L'auteur veut amener son lecteur à écarter le doute de son esprit ; aussi insiste-t-il sur l'adjectif qualificatif *vraie* qui caractérise la sainteté de Marie-Béatrice. En réalité, la réduplication de l'adjectif qualificatif *vraie* est superflue. C'est un pléonasma lexical participant du pléonasma ironique qui consiste en « des répétitions inutiles à l'intégrité grammaticales de l'expression mais qui augmentent sa clarté ou son énergie » (P. Fontanier, 1977 : 299) Dans l'énoncé (5), la réduplication se présente également sous forme anaphorique. En tant que figure de rhétorique, l'anaphore « consiste en la reprise d'un même mot ou d'une expression en tête de phrases successives » (P. Pougeoise, 1996 : 45). R. Galisson et D. Coste (1976 : 26) la définissent plutôt par la répétition d'un mot ou des mêmes mots « en tête de plusieurs phrases ou de plusieurs membres de phrases ». Ici, le terme mis en relief est *C'est là*, répété trois fois et qui a pour but de donner plus de vigueur, de vivacité à l'énoncé.

La parataxe nominale représentée dans les deux énoncés ci-dessous est une répétition pure et simple de la même unité marquant ainsi une insistance sur le terme employé.

(6) Quand ce fut le tour de Yacouba, il ne se laissa pas faire. Il gueula fort : « Moi *féticheur*, moi *grigriman*, *grigriman*... » (p.59)

(7) Marie-Béatrice avait fait des actes miraculeux. Elle était *une sainte*, *la sainte* Marie-Béatrice. (p. 149)

Yacouba veut montrer son désaccord quant à l'accusation portée sur sa personne. Cela est renforcé par la répétition du pronom personnel *moi* qui atteste qu'il n'est, en aucun cas concerné par ces accusations. Il refuse d'être appelé *féticheur*, dont le vocable est commué en *grigriman* qui n'est rien d'autre qu'une traduction de féticheur en anglais. C'est une manière pour Yacouba d'insister sur le refus de ce titre quelque soit son appellation, pour éviter d'être identifié en tant que tel. La mise en relief de la sainteté de Béatrice apparaît dans la reduplication du syntagme nominal *une sainte*. En effet, elle était la mère supérieure de la plus grande institution religieuse de Monrovia. Mais, avec la guerre, elle a dû se métamorphoser en soldat pour défendre son institution. Du coup, Kourouma, à travers la réitération du groupe nominal *une sainte*, ironise sur le comportement d'une religieuse comme Marie-Béatrice qui défend son institution avec les armes.

Quant à la parataxe phrastique, elle s'exprime en ces termes dans les phrases suivantes :

(8) *C'est toi* qui as bouffé le cerveau avant de laisser le reste à tes adjoints. *C'est toi. C'est toi ! C'est toi !* hurla le colonel Papa le bon. (p.68)

(9) *Tellement, tellement* il avait des bourses autour de la ceinture et dans le bouffant du pantalon. *Les chasseurs lui ont tout pris, ils nous ont tout pris.* (pp.203-204)

Dans ces deux exemples, la parataxe phrastique est une forme « d'anaphore rhétorique ou stylistique. (Elle) consiste en la répétition d'un mot ou groupe de mots en tête de phrases, de membres de phrases... » (J. Dubois 1994:36)

C'est la structure de l'énoncé (8), avec la répétition du présentatif *C'est toi* au début et au milieu de l'énoncé. Cette reprise syntaxique a pour but de créer un effet stylistique c'est-à-dire la volonté du sujet parlant de mettre en relief l'auteur de l'acte de tuerie. Il exprime également sa rage de dévoiler la personne mise en cause. S'agissant de l'énoncé (9), il y a une combinaison de la parataxe adverbiale en début de phrase et de la parataxe phrastique en fin de phrase. La répétition continue de l'adverbe *tellement* répond à un souci de spontanéité de l'auteur à montrer l'abondance des objets que détenait Yacouba. Kourouma utilise le même procédé syntaxique qui a un but communicatif relevant du code oral. Cette répétition continue montre que Yacouba a été dépossédé de la totalité de ses biens.

La reduplication conjointe, à travers ses différentes variantes, a montré que la structuration des constituants de base de l'énoncé, est désorganisée de façon consciente par Kourouma dont la volonté est d'exprimer certaines réalités africaines en utilisant des procédés spécifiques propres à l'oralité.

En marge de la répétition conjointe qui vient d'être abordée, il sera à présent question de la répétition disjointe qui procède parfois par la préfixation lexicale¹.

2.2. La répétition disjointe

La répétition disjointe est un mode de construction de la phrase dont les termes sont reliés par des outils de jonction comme la conjonction de coordination ou la préposition. C'est une répétition discontinue. Kourouma, dans le souci de traduire la culture africaine, par son langage, utilise ainsi cette structuration syntaxique dont l'enchaînement logique des phrases est assuré par des prépositions et des conjonctions. Ce mode de construction de la phrase, bien que n'étant pas propre à Kourouma, lui confère tout de même un style particulier. Ceci apparaît dans les exemples (10) et (11) :

(10) **Ils se sont partagé** la richesse ; **ils se sont partagé** le territoire ; **ils se sont partagé** les hommes. **Ils se sont partagé** tout et tout et le monde entier les laisse faire. (p.53)

(11) Yacouba se mit aussitôt au travail. Il fabriqua *coup sur coup* trois fétiches pour le colonel Papa le bon. De très bons fétiches. (p.77)

Dans l'exemple (10), il y a à la fois une répétition conjointe phrastique du syntagme « ils se sont partagé » réitéré quatre fois dans la même phrase et une répétition disjointe adverbiale de « tout ». La première répétition est une anaphore rhétorique qui exprime l'accumulation de l'action de partager, amplifiée par la répétition disjointe de l'adverbe de quantité « tout » relié par la conjonction de coordination « et ». A travers l'usage de ces différentes formes de répétition, l'auteur met en évidence le dépiècement des Etats africains lorsqu'ils sont en proie aux guerres tribales. « Tout et tout » montre que le pays concerné est entièrement passé au peigne fin par les bandits ; il est entièrement dévasté par l'ennemi.

La répétition disjointe observée dans l'exemple (11), n'est pas moins éloquent. Elle traduit la diligence avec laquelle Yacouba s'est empressé de fabriquer le talisman du colonel vue que ce

¹ Ce type de répétition par préfixation sera analysé ultérieurement.

dernier désirait vivement se protéger des balles. C'est d'ailleurs l'objet de sa présence au Libéria.

En plus de la répétition disjointe des adverbes, on observe également, dans *Allah n'est pas obligé*, une reduplication nominale ou verbale. En témoignent respectivement les séquences (12), (13) et (14), (4) :

(12) Les négociations reprennent une deuxième fois. Elles sont serrées (menées avec précision, avec rigueur). Elles finissent par aboutir. Le communiqué final est longuement **discuté, discuté** *point par point, discuté virgule par virgule*. (p.181)

(13) Pendant que Mamadou poursuivait ses brillantes études, Seydou commença sa damnée de vie. *Bagarres sur bagarres, prisons sur prisons, fuites des prisons sur fuites des prisons*. (p.223)

(14) Le père de Sarah s'appelait Bouaké ; il était marin. Il *voyageait et voyageait*, ne faisant que ça et on se demandait comment il a pu avoir le temps de fabriquer Sarah dans le ventre de sa mère.

(4) Et alors là, Marie-Béatrice se fâcha, se débarrassa de la cornette, arracha de la main d'un soldat un kalach. Et se coucha. Et *mitrailla et mitrailla*. Cinq pillards furent fauchés et les autres détalèrent, détalèrent sans demander leur reste. (p.147)

L'exemple (12) est caractérisé par une répétition verbale à la fois conjointe (*discuté, discuté*) et disjointe (...*discuté,...*) ; ceci démontre que la discussion engagée par les belligérants était âpre, rude. L'auteur à travers cette répétition continue et discontinue, insiste sur la difficulté pour les antagonistes de s'accorder sur les points discutés avant de trouver un accord. Dans la même phrase apparaît une double répétition nominale disjointe (*point par point, [...] virgule par virgule*). (p.181)

En (13), la répétition disjointe exprimée par les groupes nominaux, a un effet cumulatif et dépréciatif du comportement de Seydou qui s'inscrit dans la déchéance. Kourouma utilise la gradation qui est une « série de plusieurs termes ayant même nature et même fonction, et exprimant à peu près la même idée de plus en plus forte (gradation ascendante) ou, au contraire, de moins en moins vigoureuse (gradation descendante) (P. Bacry, 1992:286). On observe donc chez Seydou une dégradation de son comportement dans la société (des bagarres à la prisons pour aboutir à l'invasion) ; donc une gradation ascendante. S'agissant des exemples (14) et (4), la répétition disjointe est réitérée et transcende les règles syntaxiques de la langue écrite. Cette accumulation des verbes *voyager* (14) à l'imparfait et *mitrailler* (4) au passé simple, démontre une récurrence des actions du père de Sarah de même que la

continuité et la rapidité des actions de Marie-Béatrice dont l'effet fut immédiat : la fuite des pillards.

Dans *Allah n'est pas obligé*, il apparaît un cas particulier de réduplication sous la forme d'une répétition continue avec une préfixation lexicale du mot répété ; en témoignent les exemples suivants :

(5) Et sur la route, par terre, on voyait déjà le gâchis : la moto flambait et les corps qui *étaient mitraillés, remitraillés* et partout du sang, (...).

(6) De gros palabres s'engagent, ça discute fort et puis l'accord se conclut. *Ça paie, repaie* et en nature, du riz, du manioc, du fonio ou en dollar américain.

Les verbes *mitrailler* et *payer* respectivement au plus-que-parfait et au présent de l'indicatif, sont repris, cette fois, en étant précédé du préfixe *re* pour montrer que ces verbes sont répétés deux fois. Dans les deux cas, on a une répétition continue, expression de la fluidité de l'action. Par ce mode de construction, Kourouma entend donner une certaine dynamique aux actions posées ; ce qui donne une force du point de vue du sens aux verbes employés.

Conclusion

Cette étude a permis de montrer que la réduplication est un outil à fois syntaxique et stylistique qui donne tout son sens à la communication de Kourouma. A travers la réduplication, l'écrivain a montré la variabilité et l'expressivité de son discours en se fondant sur des constructions relevant du code oral. Il a, en réalité, su rendre la pensée africaine des faits de langue en utilisant la réduplication comme moyen d'insistance en (1) et (2). Dans une perspective de continuité d'une action, les faits sont réitérés tels les exemples (3) et (4). L'écrivain, par la réduplication exprime également la mise en relief de l'unité répétée en (5). Ainsi ne manque-t-il pas d'expressivité lorsqu'il conjugue les répétitions à la fois continue et discontinue dans un même énoncé ; ce qui est perceptible en (10) et (12). Au total, les répétitions qui caractérisent les exemples susmentionnés, sont des faits du code oral où l'expression écrite se démarque des principes qui hiérarchisent les signes sur la chaîne parlée. Cette cohabitation de la langue française et des langues africaines, renvoie purement à la tradition orale africaine dont les traces sont visibles dans *Allah n'est pas obligé*.

Bibliographie

- Affin O., 2004 : « De l'oralité à la littérature : métamorphoses de la parole chez les Yorubas », *Semen* [En ligne],18/2004, mis en ligne le 23 janvier 2007, pp.1-2, consulté le 20 mars 2015. URL : <http://semen.revues.org/1226>
- Diawara Y., 2014 : « De la redondance compréhensionnelle à la redondance extentionnelle » in *Cahier du GRESI* n° 9, décembre, département de langue et littérature française, Université Marien Ngouabi, République du Congo, p.10.
- Bacry P., 1992: *Les figures de style*, Paris, Belin, 336p.
- Dubois J., 1994: *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514p.
- Fontanier P., 1977 : *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 507p.
- Galisson R., Coste D., 1976 : *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 612p.
- Guiraud P., 1954 : *La stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 329p.
- Hagège C., 1985 *L'homme de parole*, Paris, Fayard, 406p.
- Kokelberg J., 1993: *Les techniques du style: vocabulaire, figures de rhétorique, syntaxe rythme*, Paris, Editions Nathan, 255p.
- Kourouma, A., *Allah n'est pas obligé*, Paris, Editions du Seuil, 233p.
- Léon P., 1993 : *Précis de phonostylistique: parole et expressivité*, Paris, Nathan, 335p.
- Martinet A., 1996: *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin/ Masson, 219p.
- Peytard J., 1970: « Oral et scriptum : deux ordres de situations et de descriptions linguistiques », in *Langues française* vol.6, n°1, pp.35-39.
- Pougeoise P., 1996 : *Dictionnaire didactique de la langue française*, Armand Colin, 443p.
- Sangaré A., 2008 : « La répétition en dioula, de l'usage à la grammaire », 2è colloque international sur les langues et la linguistique mandé, St Petersburg (Russie), du 15 au 17 septembre 2008, téléchargeable sur : mandelang.kunstkamera.ru/files/mandelang/sangare.pdf
- Sauvageot A., 1972: *Analyse du discours parlé*, Paris, Hachette, 189p.

Ullmann S., 1963 : « Style et Expressivité » communication au xvè congrès de l'Association internationale des études françaises, le 25 juillet 1963. Téléchargeable sur www.persee.fr/web/revues/home/prescrit/article/caief